Image not found or type unknown

remboursement coffret smartbox

Par **quenval**, le **21/06/2011** à **18:16**

bonjour

mon fils m'a offert pour la fête des pères un coffret à 35 e pour une prestation qui n'existe pas dans mon dépt
j'ai voulu me le faire rembourser dans la grande surface ou il l'a acheté => impossible
seul solution échanger via smartbox
or je n'étais pas trés intéressé mais vu leur façon de traiter les clients je ne suis plus du tout interessé
il l'a acheté le 14/06
quel recours ai je ?
merci de l'info

Par **Claralea**, le **22/06/2011** à **00:05**

Bonsoir, lisez les conditions generales de ventes de Smartbox et vous verrez qu'il n'y a aucun remboursement possible, au mieux un echange, c'est tout

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés